



Ref : CA2014/081

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUILLET 2014

DELIBERATION RELATIVE A UN AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC

Le 18 juillet 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- ➔ en application des dispositions interdisant au Président de signer des avenants aux marchés publics représentant plus de 10% du montant initial, et compte tenu du retard pris dans la publication du marché porté par l'AMUE, a approuvé l'avenant au marché de transports et d'hébergement passé avec l'agence ALOHA qui court désormais jusqu'au 31 décembre 2014.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 18 juillet 2014

Nombre de membres présents	12
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – Agence Comptable – DAF – Cellule marché public